

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
188^e année
14 juin 2012
n° 23 / 7516^e
pages 1473 à 1536

CHRONIQUE / Propriété

Retour sur la revendication des sommes d'argent
> Jérôme François

1493

ÉDITO

1473 Cannabis *repetita*, Félix Rome

ACTUALITÉS

1478 SARL : sanction des irrégularités des décisions modifiant les statuts
1482 Harcèlement sexuel : déjà six propositions de loi

POINT DE VUE

1491 Le domaine public en droit voisin du droit d'auteur s'agissant d'interprétation d'œuvres de l'esprit,
Jérôme Huet

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1502 **Chronique** : Les nouvelles obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale, Daniel Barlow
- 1509 **Panorama** : Droit de l'exécution, Anne Leborgne
- 1520 **Notes** : Précisions sur le régime juridique du prélèvement, note sous Com. 27 mars 2012, Jérôme Lasserre Capdeville
- 1524 La situation du débiteur cédé dans la cession de créance, note sous Civ. 1^{re}, 22 mars 2012, Guillaume Ansaloni
- 1528 L'action en réintégration peut être intentée contre l'auteur matériel du trouble même s'il n'est pas celui à qui profite la dépossession, note sous Civ. 3^e, 7 mars 2012, Magali Jaouen
- 1532 L'effet de la récidive légale en matière de confusion de peines, note sous Crim. 1^{er} févr. 2012, Laurent Griffon

ENTRETIEN

1536 Paul Cassia - Le cumul des activités de membre du Conseil constitutionnel et d'avocat

DALLOZ

321223



Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE
et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédictine FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition.

REDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef
Inès GALLMEISTER (5356) Rédactrice en chef adjointe

• REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET
Commerce électronique: Cédric MANARA
Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER
Contrat d'affaires: Xavier DELPECH
Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET
Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU
Société et marché financier: Alain LIENHARD

• EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:

Françoise ARRIAGADA (5363)

Katy PERCHEREAU (5366)

Secrétaire d'édition: Patricia ANDRY (5284)

Directeur artistique: Patrick VERDON (5448)

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Bénédictine BÉDOUSSAC

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN, Responsable

Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 398 € HT (406,36 € TTC)

Etranger: 464 € HT

Prix au numéro: 19,40 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1012 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex

Dépôt légal - Juin 2012

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR69572195550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché à cheval
« Recueil / AJ Famille »

SOMMAIRE



ÉDITO par Félix Rome

1473 Cannabis repetita

1476

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Interdiction des paiements en espèces:
règlements à l'étranger, *CE* 10 mai 2012

Consommation

Crédit à la consommation: application
dans le temps de la loi du 28 janvier 2005,
Civ. 1^{re}, 30 mai 2012

Crédit à la consommation: champ d'application
du délai de forclusion, *Civ. 1^{re}*, 30 mai 2012

Propriété intellectuelle

Contrefaçon: numérisation et mise en ligne
de photographies, *Civ. 1^{re}*, 30 mai 2012

Société et marché financier

Opération sur le marché: exigence
d'une couverture et obligation d'information,
Com. 22 mai 2012

SARL: sanction des irrégularités des décisions
modifiant les statuts, *Com. 30 mai 2012*

1479

DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Droit de crû et à croître: portée du non-usage
trentenaire, *Civ. 3^e*, 23 mai 2012

Contrat-Responsabilité-Assurance

Résolution d'une vente: indemnisation du ven-
deur et restitution du prix, *Com. 22 mai 2012*

Assurance dommages-ouvrage: taux
des intérêts moratoires, *Civ. 3^e*, 23 mai 2012

Assurance automobile: application
de l'anatocisme, *Crim. 2 mai 2012*

1479

DROIT IMMOBILIER

Bail

Droit de préemption rural: information loyale du
preneur par le notaire, *Civ. 3^e*, 23 mai 2012

Blocage des loyers à la relocation:
annonce d'un décret

Incendie: responsabilité du sous-locataire
à l'égard du locataire, *Civ. 3^e*, 23 mai 2012

Copropriété

Syndic personne morale: responsabilité
à l'égard du syndicat, *Civ. 3^e*, 23 mai 2012

1481

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Exécution des arrêts de la Cour européenne
des droits de l'homme: rapport annuel 2011

1482

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Confusion de peines avec sursis partiel:

confirmation du revirement, *Crim. 10 mai 2012*
Harcèlement sexuel: déjà six propositions de loi
Procédure pénale

Droit à l'information dans le cadre
des procédures pénales: la directive est publiée
Mandat d'arrêt européen: double saisine de
la chambre de l'instruction, *Crim. 15 mai 2012*

Constitution de partie civile abusive:
nullité de la poursuite, *Crim. 9 mai 2012*

Constitution de partie civile abusive:
ordonnance de non-lieu, *Crim. 2 mai 2012*

Constitution de partie civile: atteinte à l'image
de marque d'un franchiseur, *Crim. 22 mai 2012*

Comparution immédiate: exclusion des règles
de la détention provisoire, *Crim. 9 mai 2012*

Comparution personnelle: demande concomi-
tante à la déclaration d'appel, *Crim. 9 mai 2012*

Cour d'assises: question spéciale
de préméditation, peine maximale
et intérêts civils, *Crim. 10 mai 2012*

Garde à vue: régularité des enregistrements
audiovisuels, *Crim. 10 mai 2012*

1486

DROIT PUBLIC

Environnement

Obligation de remise en état: portée
d'une fusion-absorption, *Civ. 3^e*, 23 mai 2012

1486

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Syndicat: accessibilité du site intranet
aux salariés, *Soc. 23 mai 2012*

Faute grave: preuve par les enregistrements
d'un dictaphone personnel, *Soc. 23 mai 2012*

Conseil de prud'hommes: limites de la règle
de l'unicité de l'instance, *Soc. 23 mai 2012*

Congé pour mariage: contrôle d'une éventuelle
discrimination, *Soc. 23 mai 2012*

Salarié sous contrôle judiciaire: indemnisation
de l'arrêt maladie, *Soc. 31 mai 2012*

Signature d'un avenant: modification temporaire
du contrat de travail, *Soc. 31 mai 2012*

Sécurité sociale

Départ à la retraite à 60 ans: projet de décret
Accident du travail: interruption de la prescrip-
tion en cas d'action pénale, *Civ. 2^e*, 31 mai 2012

CSG: nature de cotisation sociale,
Soc. 31 mai 2012

1489

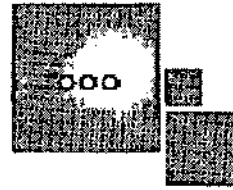
PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Pourvoi incident d'un défendeur contre un
codéfendeur: recevabilité, *Civ. 3^e*, 23 mai 2012

Profession juridique et judiciaire
Obligation de conseil du notaire: modification
de la mission, *Civ. 1^{re}*, 30 mai 2012

Ventes amiables sur autorisation judiciaire:
devenir de la consignation du prix



POINT DE VUE

1491 Le domaine public en droit voisin du droit d'auteur s'agissant d'interprétation d'œuvres de l'esprit par Jérôme Huet



ÉTUDES ET COMMENTAIRES



CHRONIQUES

1493 Retour sur la revendication des sommes d'argent par Jérôme François

1502 Les nouvelles obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale par Daniel Barlow

PANORAMA

1509 Droit de l'exécution mars 2011 - février 2012 par Anne Leborgne

NOTES

1520 Précisions sur le régime juridique du prélèvement, note sous Com. 27 mars 2012 par Jérôme Lasserre Capdeville

1524 La situation du débiteur cédé dans la cession de créance, note sous Civ. 1^{re}, 22 mars 2012 par Guillaume Ansaloni

1528 L'action en réintégration peut être intentée contre l'auteur matériel du trouble même s'il n'est pas celui à qui profite la dépossession, note sous Civ. 3^e, 7 mars 2012 par Magali Jaouen

1532 L'effet de la récidive légale en matière de confusion de peines, note sous Crim. 1^{er} févr. 2012 par Laurent Griffon



ENTRETIEN

1536 Paul Cassia - Le cumul des activités de membre du Conseil constitutionnel et d'avocat

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) soit à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Inès Gallmeister (i.gallmeister@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).